



RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00003

Numéro SIREN : 380 314 815

Nom ou dénomination : C.D.C

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2013 sous le numéro de dépôt 457

1. The first part of the document is a list of the names of the persons who have been appointed to the various positions of the Board of Directors of the Corporation. The names are listed in alphabetical order, and each name is followed by the position to which he has been appointed.

2. The second part of the document is a list of the names of the persons who have been appointed to the various positions of the Board of Directors of the Corporation. The names are listed in alphabetical order, and each name is followed by the position to which he has been appointed.

3. The third part of the document is a list of the names of the persons who have been appointed to the various positions of the Board of Directors of the Corporation. The names are listed in alphabetical order, and each name is followed by the position to which he has been appointed.

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

HOTEL DE LA BOURSE
14, RUE DU PALAIS BP 50365
17001 LA ROCHELLE CEDEX 1
TEL: 0 891 01 11 11
FAX: 05 46 50 55 70

RECEPISSE DE DEPOT

C.D.C

31 ter avenue Michel Crépeau
17000 La Rochelle

V/REF :

N/REF : 91 B 3 / 2013-A-457

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LA ROCHELLE certifie qu'il a reçu le 28/01/2013,

Procès-verbal d'assemblée en date du 31/12/2012
- Changement de président

Concernant la société

C.D.C

Société par actions simplifiée
31 ter avenue Michel Crépeau
17000 La Rochelle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-457 le 28/01/2013

R.C.S. LA ROCHELLE 380 314 815 (91 B 3)

Fait à LA ROCHELLE le 28/01/2013,

LE GREFFIER



THE
FEDERAL
BUREAU OF
INVESTIGATION

WASHINGTON, D. C.

UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE

SAS CDC
CABINET DOMINIQUE CICERI

Société par Actions Simplifiées au capital de 50 000 euros
Siège social : 31 Ter avenue Michel CREPEAU – 17000 LA ROCHELLE
RCS : LA ROCHELLE B 380 314 815

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le 31 Décembre, à 18 heures, les associés de la Société "C.D.C. » Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 Euros dont le siège social est à LA ROCHELLE, 31 Ter avenue Michel CREPEAU, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE, se sont réunis en Assemblée Générale au siège social, sur la convocation qui leur a été adressée.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les membres de l'Assemblée lors de leur entrée en séance.

Monsieur CICERI Dominique, Président, préside la séance.

Madame Claudine NEDELEC est désignée comme Secrétaire.

Le Président constate que Monsieur Jean Claude NAUD, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président et la secrétaire, permet de constater que le quorum est atteint.

L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes questions figurant à son ordre du jour.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la feuille de présence,
- les copies de la lettre de convocation adressée aux associés,
- la copie de la convocation adressée aux Commissaire aux Comptes,

Le Président rappelle que les documents devant être mis à la disposition des associés l'ont été dans les délais légaux et statutaires.

A la demande du Président, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

H.S. P.L. C.N. 

Puis le Président rappelle l'ordre du jour

- * Démission du Président
- * Renouvellement du Président

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la démission remise par Monsieur Dominique CICERI, le 31 décembre 2012, de ses fonctions de président à compter du 31 décembre 2012. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer pour une durée indéterminée aux fonctions de Président de la société en remplacement de Monsieur Dominique CICERI, Président démissionnaire.

Monsieur Pierre LEFEVRE, Président, qui accepte, déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M.S.
CN M J

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident que, pour l'exercice de ses fonctions, Monsieur Pierre LEFEVRE, Président, reçoit les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

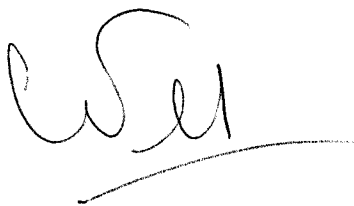
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

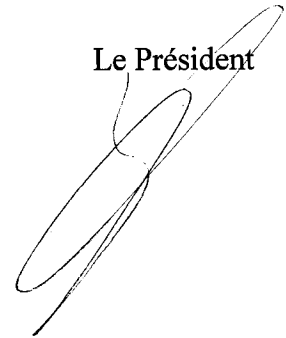
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Secrétaire



Le Président



Bon pour acceptation de la fonction de Président

P. LEFÈVRE

